

Séance du vendredi 02 juin 2023

Date de la convocation: 26/05/2023

Membres en
exercice : 15

Présents : 14

Votants: 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-trois et le deux juin l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de
Olivier MAGUET,*

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,
Anne COLLINOT, Adeline BEAUFUMÉ, Jean-Jacques DEBIEVE,
Richard DETHYRE, Laurence HOURLIER, Thomas HOURLIER,
Emilie KONNERT, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY,
Jacky PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés :

Excusés :

Absents: Barbara LOUCHART

RECRUTEMENT D'UN VTA - (D 2023 165)

Le Maire présente au Conseil municipal le dispositif de « volontaire territorial en administration » (VTA) qui offre une aide à l'ingénierie pour les collectivités territoriales. Ce dispositif, financé par l'Etat à hauteur de 15 000 €, permet de recruter sur une durée de 12 à 18 mois un.e jeune diplômé.e (à partir de bac + 2) qui souhaite travailler dans une collectivité territoriale rurale.

Le Maire rappelle les nombreux projets structurants de la Commune actuellement en chantier ou programmés et invite le Conseil municipal à délibérer pour l'autoriser à recruter un.e jeune diplômé.e par le biais de ce dispositif, déployé par l'ANCT.


Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à activer le dispositif du VTA pour recruter un.e jeune diplômé.e qui sera affecté sur les projets structurants,

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance
Annick IENZER



Le Maire
Olivier MAGUET

